

Morphogenèse du village médiéval (IXe-XIIe siècles), actes de la table ronde tenue à Montpellier, 22-23 février 1993 sous la dir. de Guislaine Fabre, Monique Bourin, Jacqueline Caillé, André Debord, « Cahiers du Patrimoine », n° 46

Chédeville André

Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest, Année 1997, Volume 104, Numéro 2
p. 128 - 130

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Qu'il soit permis d'exprimer un regret, avant de refermer un livre auquel se référeront sans nul doute souvent les historiens du Moyen Âge italien : cette solide étude de cas aurait eu bien plus de portée si elle avait été replacée plus explicitement dans l'état actuel des connaissances sur les différentes questions abordées. Un exemple : l'analyse de la genèse de l'impôt communal et de son évolution apporte une quantité d'éléments intéressants à une question où les historiens procèdent un peu à tâtons, par retouches successives à partir de sources difficiles à interpréter. N'aurait-il pas été fructueux de faire bénéficier l'analyse du cas arétin de la riche bibliographie accumulée à ce sujet en Toscane et en Ombrie ? Ce regret pourrait être répété à propos de bien d'autres questions qui sont traitées minutieusement, mais dans une perspective historiographique volontairement limitée au cadre local et à quelques grands travaux extérieurs.

Signalons en terminant les annexes fort bien faites, qui facilitent la consultation : généalogies, cartes, photos de sites, index des personnes et des lieux.

François MENANT

Morphogenèse du village médiéval (IX^e-XII^e siècles), actes de la table ronde tenue à Montpellier, 22-23 février 1993 sous la dir. de Guislaine FABRE, Monique BOURIN, Jacqueline CAILLÉ, André DEBORD, « Cahiers du Patrimoine », n° 46, Montpellier, 1996, 304 p., 169 ill., 21 x 27 cm.

Cet ouvrage reproduit les actes d'un colloque dont l'occasion avait été fournie par la publication en 1992 de l'ouvrage de K. Pawlowski, *Circulades languedociennes de l'an mille – Naissance de l'urbanisme européen*, Montpellier. Celui-ci voyait dans ces fondations circulaires du XI^e siècle — le néologisme de « circulades » lui évitant de choisir entre les termes de village et de ville — les premières réalisations depuis l'empire romain, d'un urbanisme délibéré et raisonné. L'ambition du colloque a été de replacer ces formes circulaires dans l'ensemble des morphologies des groupements humains en Europe entre le X^e et le XIII^e siècle : il ne s'agissait pas de voir pourquoi se sont constitués les villages mais quelles furent leurs formes primitives et comment celles-ci ont évolué, d'où le terme de « morphogenèse ». On a ainsi obtenu un très bel ouvrage, abondamment illustré, mais qu'il n'est pas facile de résumer dans la mesure où il juxtapose une vingtaine de communications, accompagnées en outre de la transcription des débats qui les accompagnèrent et qui évoquent souvent des pistes de recherches nouvelles et intéressantes. La plupart de ces communications traitent du monde méditerranéen, tout particulièrement, comme il est normal, du Languedoc.

Au total, les formes circulaires sont relativement peu nombreuses. Il y a d'ailleurs lieu de distinguer entre les plans rigoureusement circulaires voulus par leurs promoteurs et les formes rondes ou arrondies issues le plus souvent des contraintes topographiques ou encore du simple bon sens qui, comme l'a rappelé R. Fossier, veut qu'il soit plus facile de faire un rond qu'un carré, d'autant que le premier est plus facile à

défendre que le second. On peut même dire que, naturellement, l'église tend à susciter un tissu d'habitat de forme enveloppante. Lorsqu'elle est intentionnelle, la forme circulaire paraît étroitement liée au sacré. Même les *Rundlinge*, au-delà de l'Elbe, dont l'origine slave paraît maintenant établie, ont une clôture circulaire qui est la conséquence d'un espace intérieur commun utilisé comme lieu de culte et de conseil. En ce qui concerne la Catalogne, P. Bonnassie fournit de nombreux exemples d'espaces sacrés, circulaires, théoriquement de trente pas de rayon, qui entouraient les églises, qui bénéficiaient de la même sauvegarde qu'elles et qui étaient densément construits. Ces *sacraria* ou *cellarios*, parfois *cimiteria*, ont joué un tel rôle dans la genèse des villages catalans que l'on a forgé, par référence à l'*incastellamento*, le terme d'*ensagrerament* pour désigner ce phénomène.

Ces structures circulaires sont de petite taille. Il y a à cela des facteurs concrets : le plan en damier se prête mieux à une évolution progressive ; il est également mieux adapté à l'organisation de terroirs. Mais il ne faut pas négliger non plus les faits de société : le plan circulaire traduit « une hiérarchie simple et forte autour de l'église ou du château », celle que l'on connaît au XI^e ou au XII^e siècle, alors que le plan en damier correspond mieux à la hiérarchie plus complexe issue de la spécialisation sociale du XIII^e siècle. Ces différents facteurs expliquent pourquoi il n'y a plus guère de formes circulaires mises en place après 1200. Beaucoup ont sûrement été oblitérées ensuite mais il faut aussi se méfier de celles que nous avons encore sous les yeux : elles ont pu subir, comme le montrent G. Fabre ou G. Fournier, des modifications très importantes.

Une seule communication a concerné nos pays, celle d'E. Zadora-Rio sur les fondations des XI^e-XII^e siècles en Anjou et en Touraine : alors que la volonté délibérée des autorités de regrouper les hommes apparaît au travers des fondations de bourgs, il n'y a pas d'exemples de planification qui portent sur l'ensemble de l'agglomération. Celles-ci apparaissent plutôt comme des centres d'habitat juxtaposés autour d'un noyau castral dont le rôle est déterminant ; les enceintes sont de forme irrégulière ; à l'intérieur, les premiers exemples d'organisation ne sont pas antérieurs à 1130 (Châteauneuf-sur-Sarthe). Enfin, ces enceintes conservent des espaces vides comme si les résultats n'avaient pas été à la mesure des ambitions des promoteurs.

Dans leur ensemble, les pays de l'Ouest posent un double problème. D'une part, on n'y connaît pas d'enceintes circulaires, à part celles, à vrai dire plutôt ovalaires, commandées par la topographie, comme, par exemple, à Bécherel. Ni, *a fortiori*, de plans circulaires, même pour des cimetières. Pourtant, cette forme n'était pas inconnue en milieu rural : on connaît bien les petites enceintes circulaires protohistoriques même si les fameuses « ellipses bocagères » donnent encore lieu à discussion ; on a même quelques exemples de défrichements délibérément circulaires. D'autre part, ces pays se sont montrés rebelles au regroupement des hommes dans des villages. Certes, le réseau des bourgs castraux est impressionnant mais le terroir exigu de la plupart d'entre eux prouve bien qu'ils n'avaient pas une vocation agraire. Sinon, ni les cimetières, après une période de faveur due à l'insécurité entre la fin du XI^e et celle du XII^e siècle, ni, plus à l'ouest, les minihis, n'ont durablement regroupé les hommes. À lire les archives, on n'a pas l'impression non plus que l'église paroissiale soit entourée d'un

hameau plus important que les autres. Néanmoins et paradoxalement, surtout en Bretagne, cette dispersion du peuplement s'est toujours accompagnée d'un très fort sentiment d'appartenance à la paroisse : l'individualisme agraire s'est fort bien accommodé avec une communauté paroissiale très soudée.

Ce colloque n'a pas confirmé le rôle primordial des « circulades » du Languedoc dans l'urbanisme européen. Mais il a mis l'accent sur la diversité des formes des agglomérations primitives, de leurs origines et de leur évolution, sollicitant ainsi d'autres recherches. Plus largement, ces travaux, au-delà des seuls historiens, doivent contribuer, comme l'écrit Monique Bourin en introduction, à « éviter les dégradations d'un modernisme inadéquat et les restaurations abusives dégénérant en un décor artificiel à un moment où le goût des habitants et des touristes français et étrangers s'oriente vers des exigences d'authenticité régionale ».

André CHÉDEVILLE

Joël BLANCHARD, *Commynes l'europpéen, l'invention du politique*, Genève, Droz, 1996, 508 pages.

Commynes était très *italien* dans son comportement et dans sa façon de voir les choses, ce qui instaurait d'emblée une étroite connivence avec Louis XI, également fasciné par la péninsule. On ne l'ignorait pas, mais ce livre très bien informé le confirme, en versant de nouvelles pièces au dossier. L'auteur des *Mémoires* semble avoir été subjugué par l'importance des opérations financières réalisées par les banquiers toscans. Il l'a été d'autant plus qu'il a lui-même déposé des sommes importantes chez les Medici. Aimant spéculer, il s'est en quelque sorte identifié à l'univers des hommes d'affaires transalpins. Séduit, comme son maître Louis XI, par les subtilités de la politique italienne, il a considéré le monde des Cités-États comme une incomparable école de diplomatie, où s'enseignaient l'art de feindre et d'esquiver, la maîtrise de soi et la dissimulation. En précurseur de Machiavel, il a entrepris avec délectation de démêler cet « opaque écheveau de subtiles intrigues et de manœuvres retorses » (Jean Dufournet). Ce goût pour la diplomatie souterraine a d'ailleurs laissé des traces lexicales dans les *Mémoires*, où reviennent les termes *pratique*, *pratiquer*, *marchés*, *ouvertures*, *allées et venues*, *intelligences* etc.

Philippe de Commynes fut un transfuge que ne taraudèrent ni les remords ni les regrets. Ce livre perspicace nous l'apprend. On vivait jusque-là sur l'interprétation avancée par Jean Dufournet, pour qui le biographe de Louis XI avait cherché à expier sa trahison par l'écriture et s'était surtout soucié de sculpter sa propre statue pour la postérité. Joël Blanchard rompt avec ce point de vue : la faute originelle est évoquée en une demi-ligne, précise-t-il, ce qui en soi ne serait pas un argument. Et d'ajouter : Commynes n'a pas vraiment trahi Charles le Téméraire, il a simplement abandonné un grand baron révolté pour se tourner vers le roi. Sans prêter à l'auteur des *Mémoires* un réflexe « légitimiste », on doit reconnaître qu'il n'a pas été le seul à se laisser